

**enlèvement de la plante**



manuel



**description de la technique**

→ la section racinaire consiste à couper la plante sous le collet, sans extraire l'ensemble de la racine. Cette opération conduit à la mort de la plante.

**protocole opératoire**

**opération initiale**

**15 mai-15 juin :**

- 1- couper les tiges à une vingtaine de cm au-dessus du sol pour pouvoir ensuite repérer chaque racine ;
- 2- creuser sur environ 15 cm de profondeur dans le sol (selon l'âge de la plante) autour du pied de la tige coupée puis sectionner la racine pivotante, en dessous des cicatrices foliaires, en utilisant une bêche ou un bord tranchant. Inutile d'extraire toute la racine.
- 3- revenir 3 semaines après et répéter la section racinaire plus profondément (jusqu'à 25 cm de profondeur) si des repousses sont constatées ; récolter les ombelles si celles-ci sont présentes sur certaines tiges et les mettre dans un sac étanche.



**reprises**

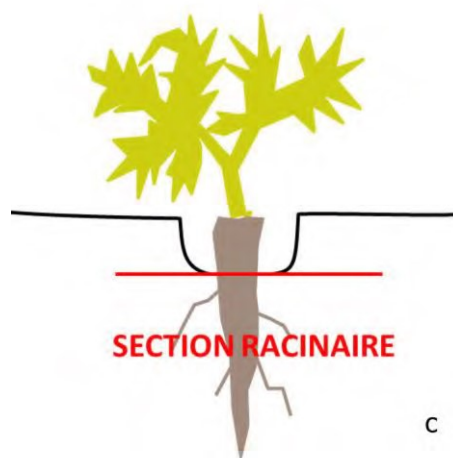
→ renouveler plusieurs années l'opération initiale jusqu'à épuisement de la banque de graines du sol.

**risque de dissémination**

→ risque faible si l'opération est réalisée avant la fructification.

**gestion des rémanents**

→ détruire les ombelles par incinération.



**conseils**

Le contact de la peau avec la sève suivi d'une exposition au soleil provoque des brûlures parfois sévères. Il est nécessaire de s'équiper d'une visière en plexiglas, d'une combinaison à capuche à usage unique imperméable, de gants imperméables et solides remontant jusqu'aux coudes et de bottes. Si la peau est en contact avec de la sève, nettoyer à l'aide d'un papier absorbant sans frotter puis laver avec du savon et rincer à l'eau. Eviter toute exposition de la zone touchée pendant 48h.

**Illustrations :**

a) et b) berce du Caucase,  
c) schéma section racinaire.